



ICTÈRE

Repos, bains, hydrothérapie, douches sur le foie. Régime lacté. Boissons émoullientes et rafraichissantes; limonades; boissons faiblement alcalines: **diurétiques, purgatifs salins** et vomitifs. (Voir **CALCULS BILIAIRES**.) **Toniques**. Eaux minérales. — **ICTÈRE DU NOUVEAU-NÉ**. Bains, frictions sur la région du foie avec des pommades alcalines; sirop de chicorée; lavements avec miel de mercuriale.

1705. — **VIN DU D^r BARBOT**. Vin anti-hydropique. Le Vin anti-hydropique du D^r Barbot est à base d'acétate de potasse, et, d'après Bouchardat, ce diurétique « est spécialement ordonné dans l'hydropisie, la goutte et certaines affections des voies urinaires. Il est également prescrit dans l'ictère et les obstructions des viscères abdominaux. »

Dorvault préconise également l'emploi de l'acétate de potasse, « principalement en boissons et en potions dans les hydropisies et dans l'ictère. »

Dans l'anasarque, dans l'œdème, dans l'ascite, le Vin du D^r Barbot a toujours donné les résultats les plus satisfaisants dans les cas les plus rebelles aux diverses autres médications; son effet salutaire a été également constaté dans le traitement des affections du foie, soit chroniques, soit aiguës. Sa puissante action diurétique amène un prompt soulagement et vient obvier aux inconvénients multiples de la ponction, qui, le plus souvent, n'apporte qu'un soulagement de peu de durée.

MODE D'EMPLOI : De 1 à 6 cuillerées à potage par jour, dans l'intervalle des repas, soit toujours au moins une heure avant ou après.

Le Vin du D^r Barbot peut être employé pur, mais il est

préférable de diluer chaque dose dans un demi-verre d'eau sucrée, ou mieux encore dans un peu de tisane diurétique.

1706. — SIROP DU D^r BECQUET, aux stigmates de maïs. Dans les pays où l'on cultive le maïs, l'infusion des stigmates est un remède populaire contre les affections de la vessie; depuis quelques années, le **D^r Becquet** l'a introduit en thérapeutique et l'a préconisé sous le nom de **Sirop du D^r Becquet**; la base de ce sirop est l'extrait de stigmates; l'action thérapeutique est, par conséquent, constante, ce qu'on ne saurait obtenir avec l'infusion plus ou moins concentrée qui varie facilement dans sa composition. Les stigmates de maïs et principalement le **Sirop du D^r Becquet** constituent un diurétique puissant et inoffensif dans les affections du cœur, l'albuminurie et tous les cas dans lesquels la digitale et tous les autres diurétiques sont mal supportés; dans les affections de la vessie, diathèse urique, cystite, c'est un calmant spécial dont l'action est certaine.

DOSE: 2 ou 3 cuillerées de **Sirop du D^r Becquet** dans un verre d'eau ou de tisane.

1707. — SIROP ET PILULES DE SCILLITINE MANDET.
(Voir § 1663.)

1708. — ELIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX du Docteur **GUILLIÉ.** (Voir § 804.)

1709. — PILULES PURGATIVES H. BOSREDON
(d'Orléans.) (Voir § 810.)

1710. — PILULES DIVINES DE F. MARTIN (de Nantes.)
(Voir § 808.)

1711. — SEL DE SEDLITZ GRANULÉ CHANTEAUD.

1712. — VOMITIF DESLAURIERS, à base d'ipécacuanha.
(Voir § 952.)

1713. — QUASSINE FRÉMINT. (Pilules àà 0.02.)
(Voir § 1169.)

1714. — VIN IODÉ D'OSSIAN HENRY.

1715. — VIN D'OSSIAN HENRY titré.

1716. — EAUX MINÉRALES DE MIERS (Lot). Eaux sulfatées sodiques froides, laxatives et purgatives.

1717. — EAU MINÉRALE PURGATIVE DE LA ROYALE HONGROISE.

Sulfate de magnésie. 29^{gr} 07

Sulfate de soude. 17^{gr} 80

(Voir § 827.)

1718. — EAUX MINÉRALES DE SAIL-LES-BAINS (Loire).
Eaux bicarbonatées mixtes silicatées alcalines. (11° à 34°).

1719. — EAUX MINÉRALES DE SAINTE-MARIE
(Hautes-Pyrénées). Eaux sulfatées calciques (17°).





IMPÉTIGO

Cataplasmes de fécule; poudre d'amidon; subérine, lycopode; sous-nitrate de bismuth. **Pommades** aux sels de mercure, au tannin, à l'acide salicylique; goudron, huile de cade. **Lotions** calmantes; lotions faibles au nitrate d'argent. **Arséniate de soude**; huile de foie de morue; gentiane; **toniques amers**; ferrugineux; **arsenicaux**. — Bains sulfureux; enveloppement au caoutchouc; air de la campagne; exercice. (Voir: **GOURMES**.) **Eaux minérales** sulfurées sodiques.

1720. — **CATAPLASME UNIVERSEL**, au fucus perlé d'Islande, dit Cataplasme à la minute. (Voir § 1631.)

1721. — **SUBÉRINE BROCHARD**. (Voir § 1386.)

1722. — **AMANDINE DESLAURIERS**, à base de glycérine boratée.

1723. — **POMMADE CARRÉ**. (Voir § 986.)

1724. — **PÉTRÉOLINE LANCELOT**, excipient des pommades. (*Nouveau Codex*.) (Voir § 1249.)

1725. — **SPÉCIFIQUE ARDUIN**, cold-cream hygiénique. (Voir § 1246.)

1726. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** (lotions au). (Voir § 123.)

1727. — **EAU FÉLIX FORGE**. (Voir § 982.)

1728. — **GOUDRON VERNE SOLUBLE**. Goudron pour pommades, glycérolés, etc., liqueur pour lotions; poudre absorbante. (Voir § 1253.)

1729. — **GOUDRON FREYSSINGE** (lotions de.)
(Voir § 633.)

1730. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN**, en
boissons et lotions. (Voir § 455.)

1731. — **SIROP DE GRIMAULT**. Raifort iodé.

1732. — **FER AUPÉE**, fer réduit par la lumière.
(Voir § 216.)

1733. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 217.)

1734. — **DRAGÉES du D' AKAR**. Protoiodure de fer et
manne. Ces dragées possèdent les mêmes propriétés que celles
de protoiodure de fer; elles s'emploient dans les mêmes pro-
portions, mais elles ont sur ces dernières l'avantage d'être
tolérées par les personnes prédisposées à la constipation.

La manne devient le correctif naturel de l'échauffement
produit par l'emploi prolongé des sels ferrugineux.

1735. — **EAUX MINÉRALES D'ENGHIEN-LES-BAINS**
(Seine-et-Oise). Eaux sulfurées calciques.

1736. — **EAUX MINÉRALES DE PIERREFONDS** (Oise).
Eaux sulfurées calciques froides.

1737. — **EAUX MINÉRALES D'URIAGE** (Isère). Eaux
chlorurées sodiques sulfureuses (27°.)

1738. — **GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD, DE
VENDOME**. (Voir § 272.)



INCONTINENCE D'URINE

Ne pas boire le soir. Électricité (un réophore dans l'anus, un autre sur le bas-ventre). Sulfate de strychnine (demi ou quart de milligramme). Belladone; atropine; seigle ergoté ou ergotine; chloral; bromures alcalins; toniques. Eaux minérales. Exercices; bains de mer et de rivière; bains sulfureux.

1739. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE.

Appareils Volta-faradiques et magnéto-faradiques de Gaiffe, du D^r Tripier, de Clarke (modifié).

Excitateurs rectaux, vésicaux, uréthraux, utérins.

(Voir § 2388.)

1740. — GRANULES LECOCQ : Atropine à un demi-milligramme. Les granules Lecocq, mathématiquement dosés par un nouveau procédé mécanique, sont d'un emploi commode et certain entre les mains du praticien; comptant sur un dosage précis, il peut surveiller ou modifier ses prescriptions à son gré.

1741. — GRANULES LECOCQ : Sulfate de strychnine dosés à un demi-milligramme. (Voir § 160.)

1742. — DRAGÉES DE GRIMAUD (*de Poitiers*) à l'ergot de seigle ferrugineux.

1743. — GRANULES LECOCQ : Ergotine à un centigramme. (Voir § 160.)

1744. — SIROP DE FALIÈRES, au bromure de potassium.

1745. — SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM DE PENNÈS.

1746. — EAUX MINÉRALES D'ALET (Aude). Eaux bicarbonatées calciques.

1747. — EAUX MINÉRALES DE VITTEL (Vosges). Eaux sulfatées calciques alcalines froides.





INSOMNIE

Exercice le jour; hydrothérapie; narcotiques; solanées vireuses; antispasmodiques; bromures alcalins; chloral. Lactucarium.

1748. — ANTI-ASTHMATIQUE JULIEN. (Voir § 376.)

1749. — AMPOULES DE NITRITE D'AMYLE DE BOISSY.

1750. — SIROP DE FRAXININE MANDET.
(Voir § 1992.)

1751. — SIROP PECTORAL DE E. MALRIC, à base d'extrait thébaïque et d'aconit. L'extrait thébaïque est le calmant par excellence; représentant tous les alcaloïdes de l'opium, il est préférable à la morphine ou à la codéine données isolément; l'action de l'aconit vient heureusement s'ajouter à celle de l'extrait thébaïque.

(Pour DOSES, voir § 473.)

1752. — SIROP de ZED, à base de codéine très pure, de baume de tolu et de quelques autres principes analogues. Ce sirop est exempt de tout opium.

1753. — POUDRE D'ABYSSINIE D'EXIBARD.
(Voir § 380 bis.)

1754. — SIROP DE HENRY MURE, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

1755. — SIROP TEYSSÈDRE, au bromure de calcium pur. (Voir § 881.)

1756. — SIROP AUBERGIER, au lactucarium. (Voir § 2514.)

